

Air Canada commente le scrutin de ratification de l'APAC

MONTRÉAL, le 19 mai /CNW Telbec/ - Air Canada a été informée par l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) que l'accord préliminaire conclu entre la Société et le comité de négociation de l'APAC le 18 mars 2011 n'a pas été ratifié par ses membres.

En conséquence, les représentants de l'entreprise discuteront avec l'APAC des prochaines étapes pour rédiger une nouvelle convention collective au cours des prochains mois.

Air Canada confirme que ses activités se poursuivent normalement et que les clients peuvent continuer à réserver des places à bord de ses vols en toute confiance.

L'APAC représente environ 3 000 pilotes au service d'Air Canada, et sa Convention collective a expiré le 31 mars 2011.

Air Canada est le plus important transporteur aérien à prestations complètes du Canada, pour les vols intérieurs et internationaux. Elle assure des services réguliers et nolisés de transport aérien de passagers et de fret pour plus de 175 destinations sur 5 continents. Transporteur national du Canada, la Société occupe le 15^e rang mondial dans le secteur de l'aviation commerciale et accueille 33 millions de clients par année. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance. Pour de plus amples renseignements sur Air Canada, consultez le site aircanada.com et suivez @AirCanada dans Twitter et Facebook.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes, dont ceux qui sont énoncés ci-après. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les facteurs environnementaux (notamment les systèmes météorologiques et autres phénomènes de la nature et les facteurs d'origine humaine), les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

Pour plus de renseignements: Renseignements:

Isabelle Arthur (Montréal) 514 422-5788

Peter Fitzpatrick (Toronto) 416 263-5576

Angela Mah (Vancouver) 604 270-5741

Internet : aircanada.com